

« Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations »

INJEP Analyses et Synthèses, n°66, 2023

RDV de la Doc' 29 mars 2023

■ Yann Lecorps

Les hommes plus souvent présidents, les femmes plus souvent secrétaires

Motivation : S. Dumartin & S. Firquet (IP, 2021) mettent en évidence avec l'enquête « Situation des associations 2018 » que

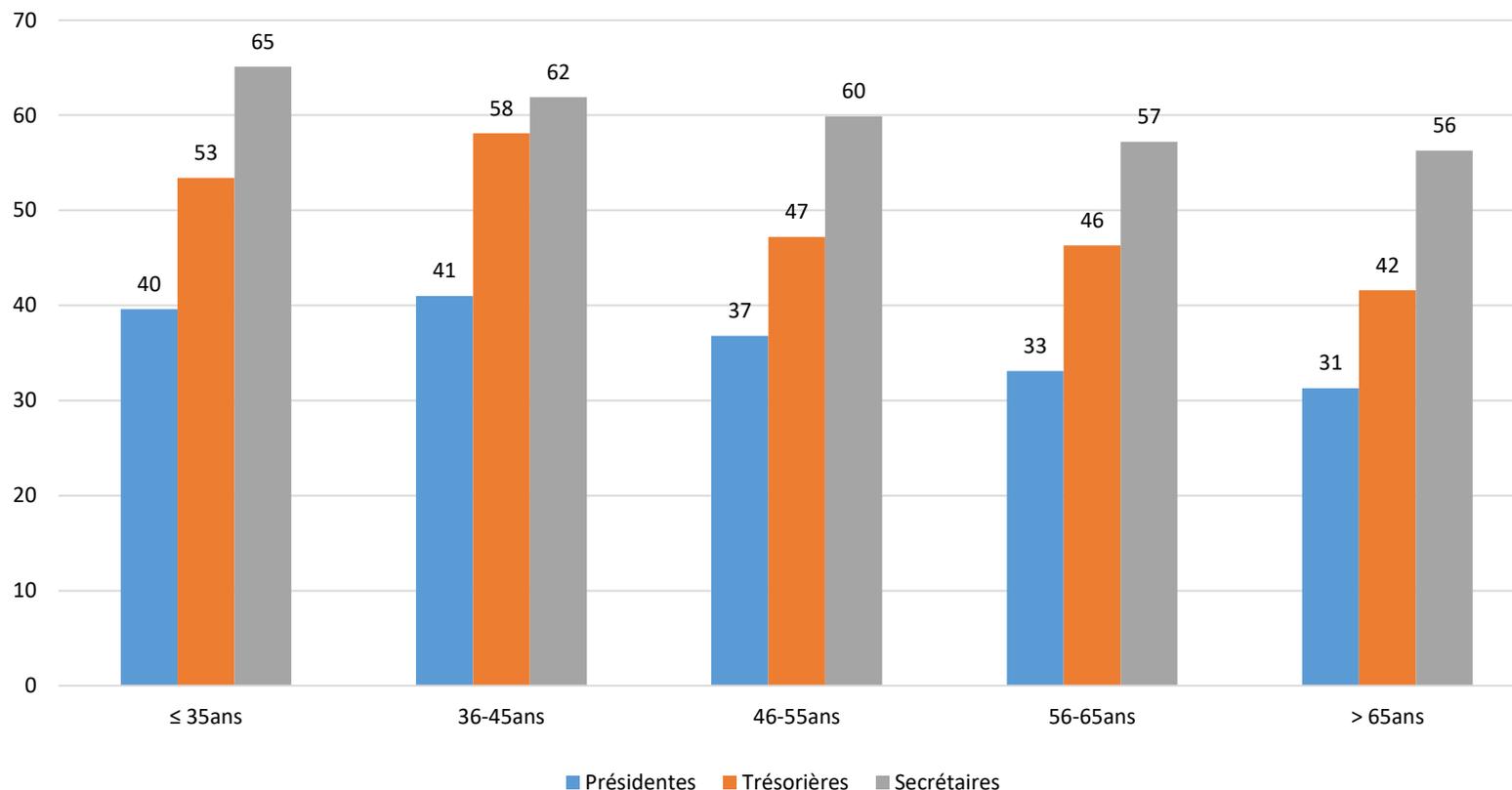
- **35%** de femmes occupent la fonction de président(e)
 - **48%** de femmes occupent la fonction de trésorier(e)
 - **60%** de femmes occupent la fonction de secrétaire
- Forte disparité de la représentation des femmes selon la fonction dirigeante.

Questions de l'étude :

1. Quelles associations sont les plus dirigées par des femmes ?
2. Quelles évolutions de la représentation des femmes aux fonctions dirigeantes ?

Les présidentes légèrement plus jeunes en moyenne que les présidents

% de femmes selon l'âge du dirigeant



- **Obs 1** : la représentation des femmes décroît après 45 ans.
- **Obs 2** : l'âge moyen des présidentes est de 54 ans contre 56 ans pour les présidents.

L'enquête « Situation des associations 2018 »

Enquête : « Situation des associations en 2018 », (INSEE)

Champ : associations relevant de la loi 1901 et assimilées, ayant eu au moins un jour d'existence en 2018 en France.

Échantillon : près de 20 000 associations répondantes par internet ou voie postale.

Contexte : deuxième édition après une première enquête sur les associations en 2014.

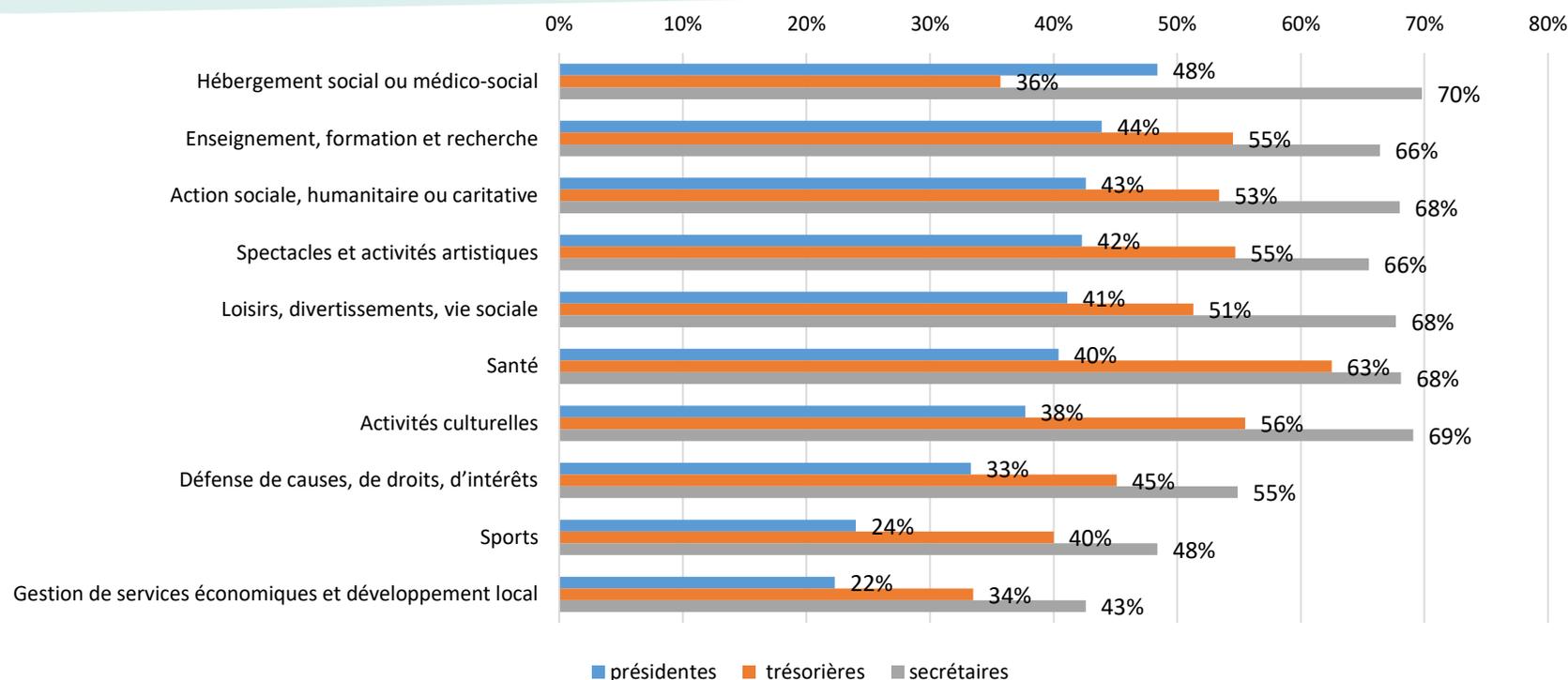
Informations disponibles : identité de l'association, gouvernance de l'association, adhérents, bénévoles, salariés, secteur d'activité, ressources, charges, réseau, etc.

Informations mobilisées :

- des caractéristiques individuelles sur les dirigeants de l'association,
- des caractéristiques de taille de l'association (nombre de bénévoles, d'adhérents, de salariés),
- des caractéristiques d'identité de l'association (date de création),
- des caractéristique de « thématiques » (domaine d'activité agrégé et fin).

Un quart seulement de présidentes dans les associations sportives

% de femmes aux fonctions dirigeantes selon le secteur d'activité de l'association

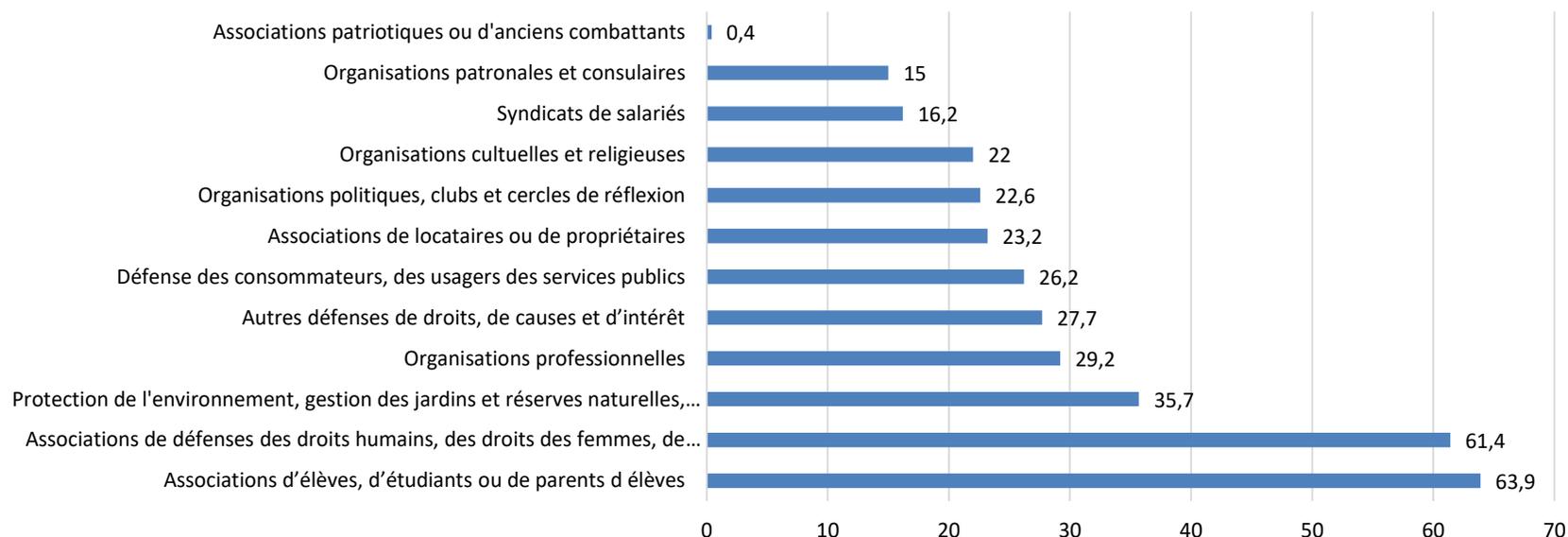


- **Obs 1** : aucun secteur paritaire à la fonction de président & de fortes disparités de représentation selon le secteur.
- **Obs 2** : à caractéristiques identiques, les chances que les associations sportives soient présidées par une femme plutôt que par un homme sont 20 points plus faibles que dans les associations de loisir.

→ Le sport est le déterminant le plus défavorable à la représentation des femmes.

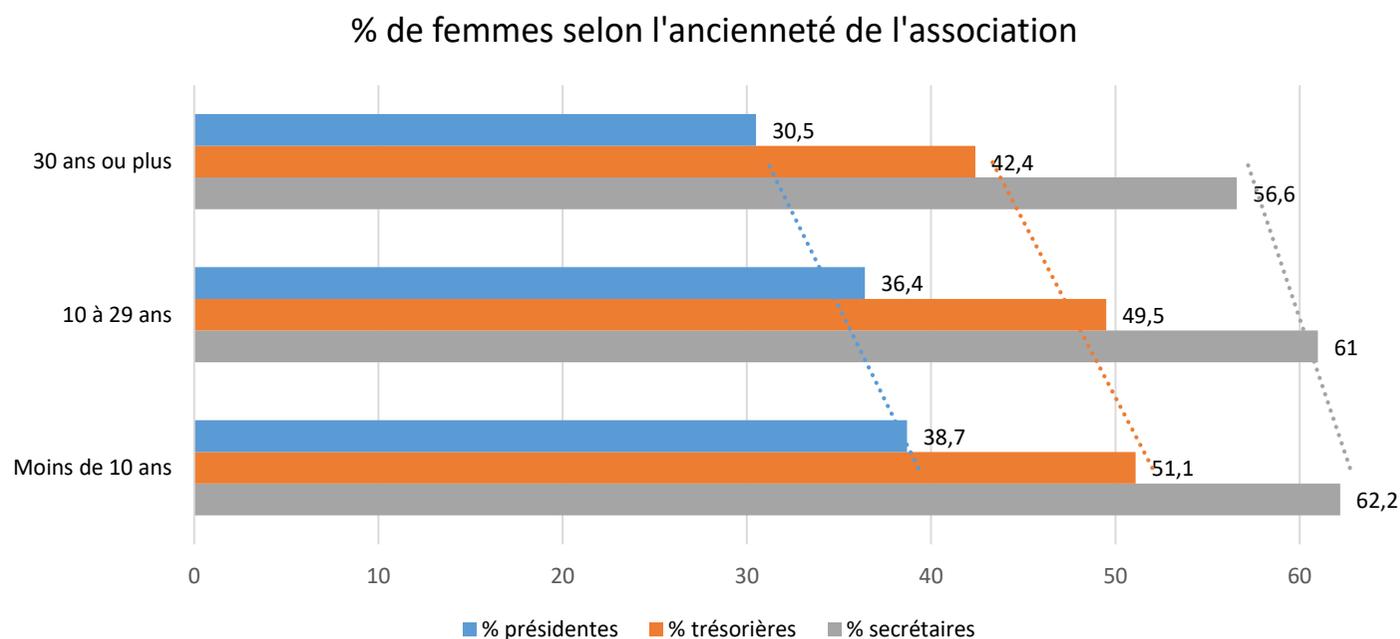
Des représentations parfois hétérogènes au sein d'un même secteur

% de femmes à la présidence des associations de défense de causes, droits et intérêts



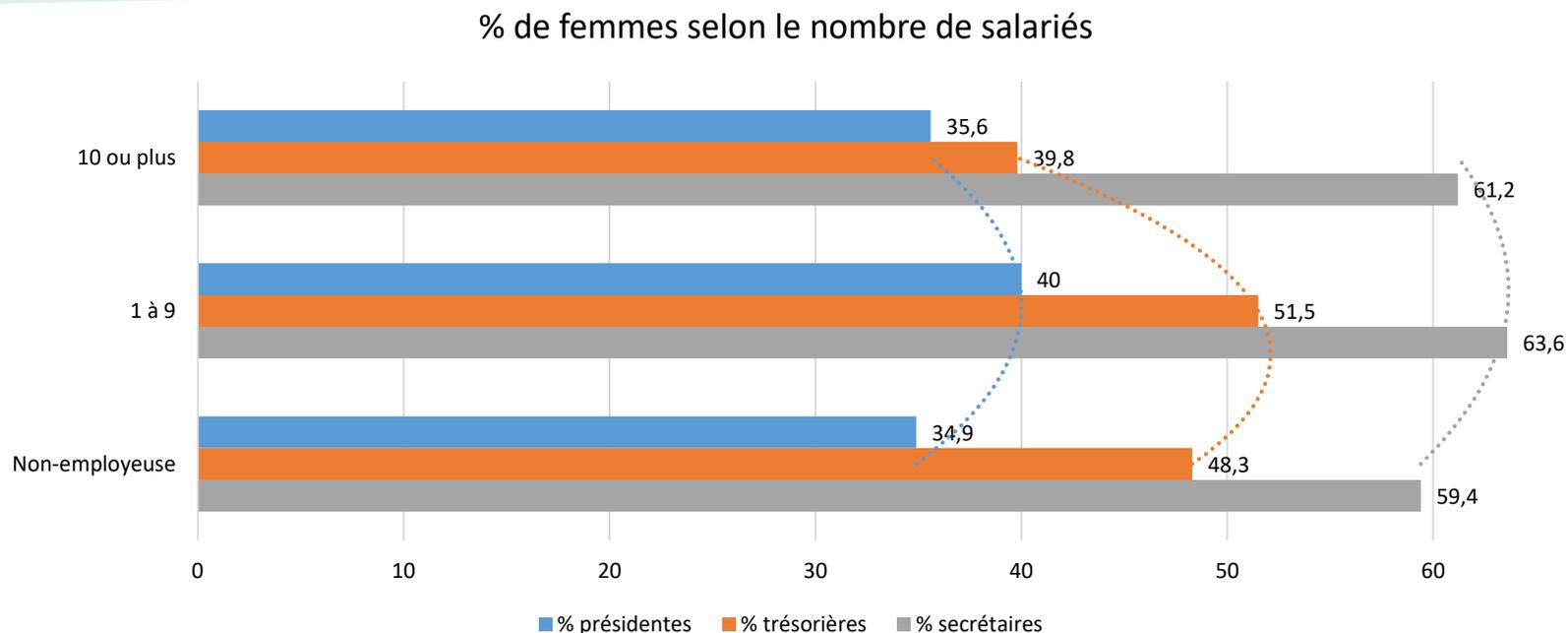
- **Obs 1** : une représentation presque nulle des femmes à la présidence dans les associations d'anciens combattants.
→ Peut s'expliquer par la nature de la cause.
- **Obs 2** : une représentation faible des femmes (23%) à la présidence des organisations politiques.
→ Explication moins évidente (même si les femmes participent nettement moins que les hommes aux associations politiques (32%)).

Les femmes davantage représentées dans les jeunes associations



- **Obs 1** : aux trois fonctions, la proportion de femmes décroît avec l'ancienneté de l'association.
 - **Obs 2** : à caractéristiques identiques, les écarts de représentation ne persistent pas, sauf pour la fonction de secrétaire (- 6pp).
- L'ancienneté de l'association ne ressort pas comme un déterminant majeur de la représentation des femmes.

Plus de femmes à la tête d'associations employant moins de 10 salariés

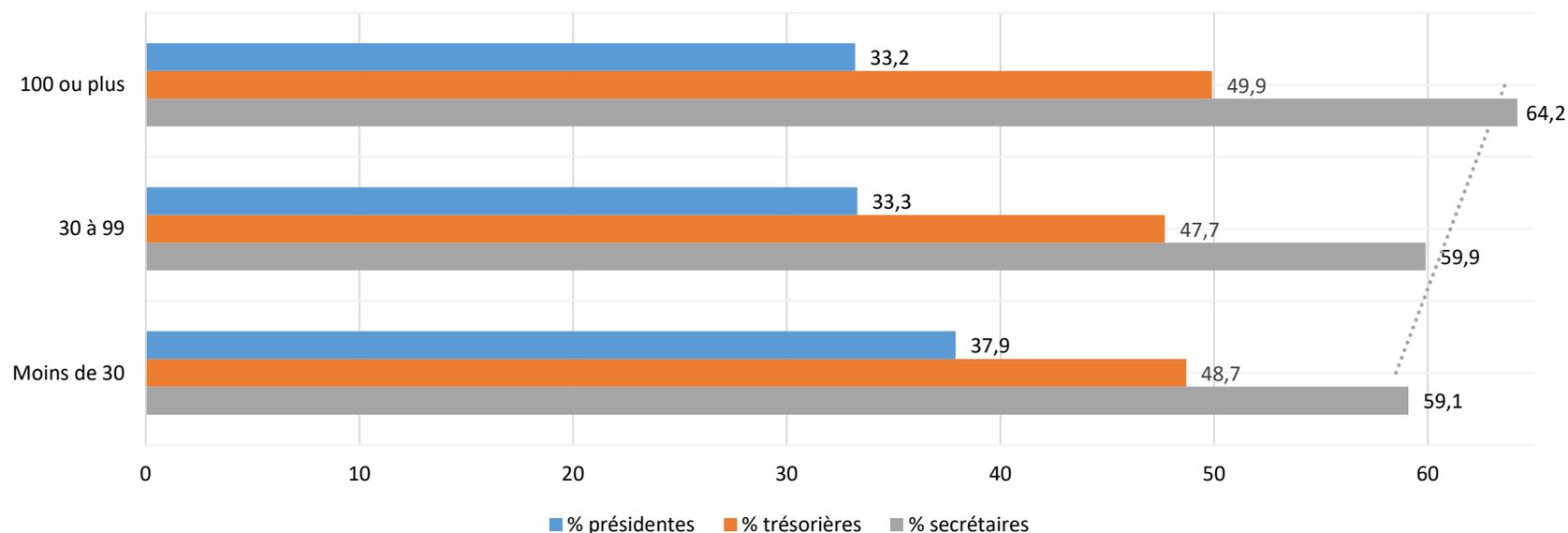


- **Obs 1** : aux trois fonctions, la proportion de femmes est la plus importante parmi les associations employeuses de moins de 10 salariés.
- **Obs 2** : à caractéristiques similaires, la probabilité que les trois fonctions soient occupées par une femme est supérieure dans les associations employeuses de moins de 10 salariés que dans les associations non-employeuses (+ 13 pp pour les présidentes ; + 6 pp pour les trésorières ; + 10 pp pour les secrétaires).

→ Le caractère employeur (de petite taille) ressort comme le déterminant le plus favorable.

Les femmes souvent cantonnées à la fonction de secrétaire dans les associations qui comptent beaucoup d'adhérents

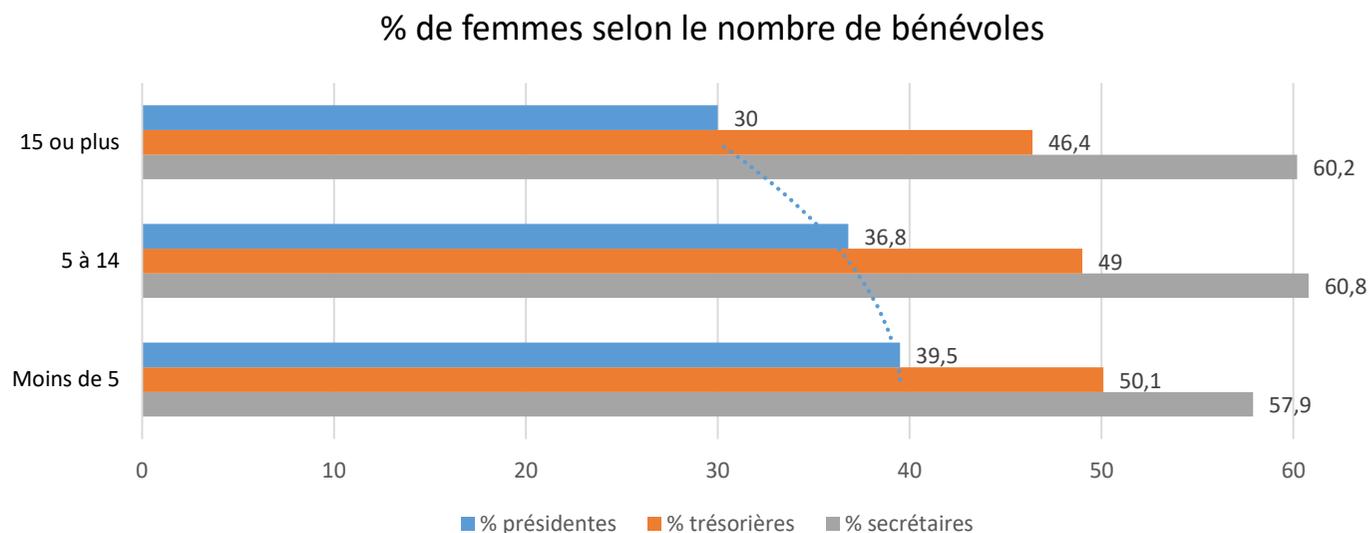
% de femmes selon le nombre d'adhérents de l'association



- **Obs 1** : les femmes sont fortement représentées à la fonction de secrétaire dans les associations qui comptent 100 adhérents ou plus
- **Obs 2** : à caractéristiques identiques, les écarts de représentation s'accroissent pour les fonctions de secrétaire et trésorier (+ 7 pp et + 6 pp) mais ne persistent pas pour la fonction de président.

→ Le nombre d'adhérents ressort comme un déterminant non négligeable de la représentation des femmes.

Fonctions de président et trésorier : la proportion d'hommes croît avec le nombre de bénévoles

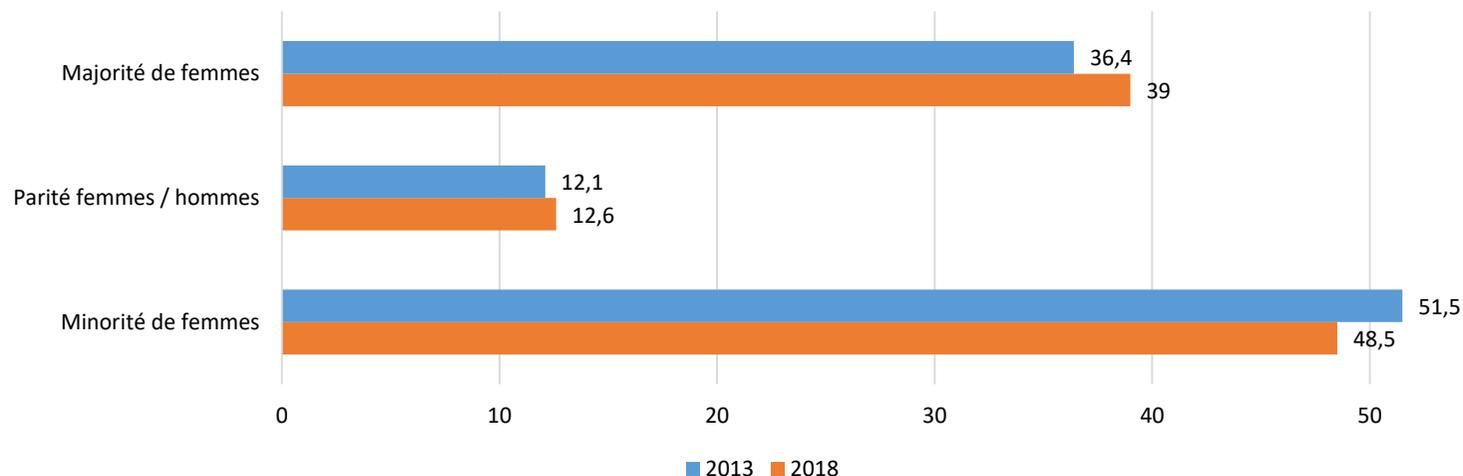


- **Obs 1** : la proportion de femme à la tête des associations est la plus faible parmi les associations qui comptent beaucoup de bénévoles.
- **Obs 2** : à caractéristiques égales, les associations qui comptent 15 bénévoles ou plus ont une probabilité d'être présidées par une femme inférieure de 10 points aux associations de moins de cinq bénévoles.

→ Le nombre élevé de bénévoles ressort comme un déterminant important de la représentation des femmes à la fonction de président.

Une progression lente de représentation des femmes dans la gouvernance des associations

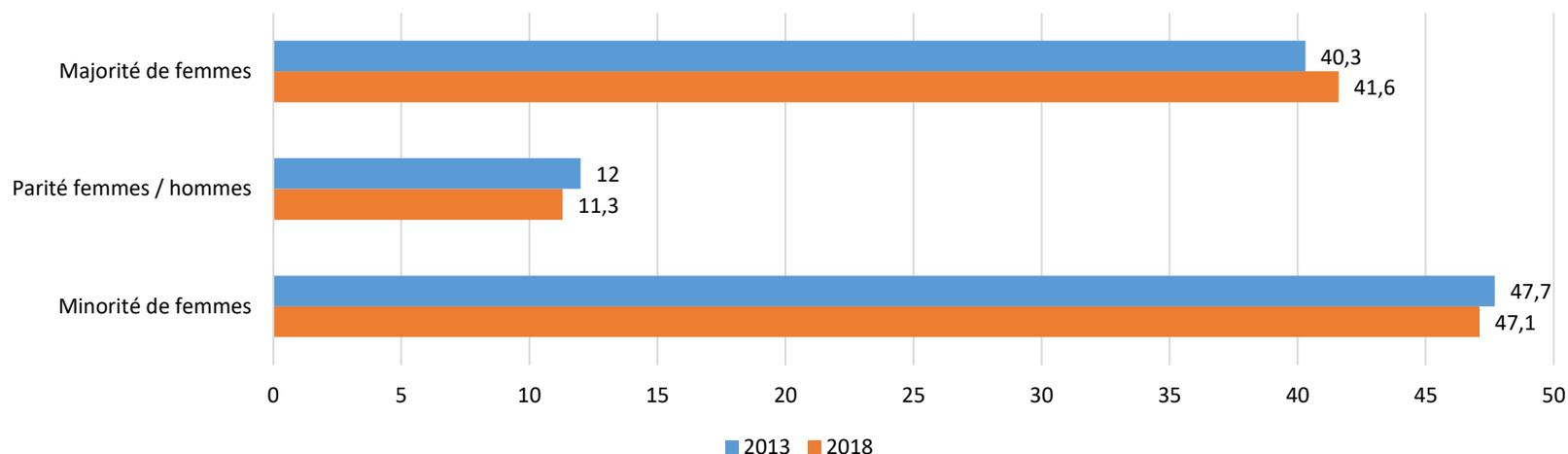
Représentation des femmes dans les bureaux des associations en 2013 et 2018



- **Obs 1** : les bureaux composés en minorité de femmes restent la composition la plus fréquente mais reculent de 3 points entre 2013 et 2018.
 - **Obs 2** : ce recul bénéficie principalement aux bureaux composés en majorité de femmes (+ 2,6 points).
- Ces évolutions sont-elles identiques entre les associations employeuses et non employeuses ?

Une progression particulièrement lente pour les associations employeuses

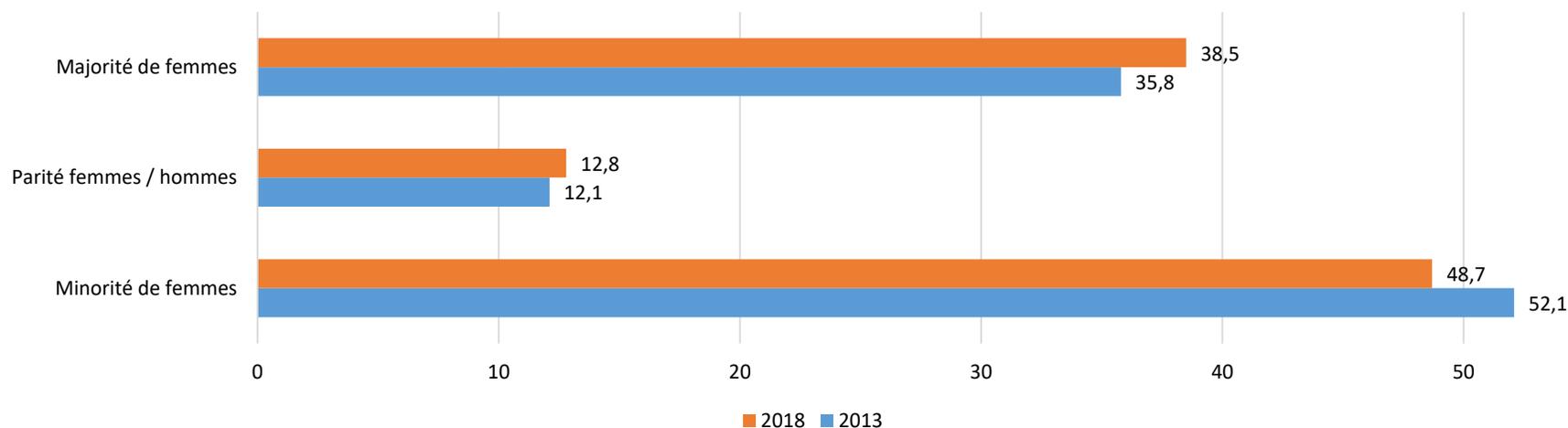
Représentation des femmes dans les bureaux des associations employeuses en 2013 et 2018



- **Obs 1** : la part des bureaux composés en majorité de femmes est en progression d'un peu plus de 1 point.
 - **Obs 2** : la représentation des femmes dans les bureaux des associations employeuses semble structurellement plus élevée que dans l'ensemble des associations.
- Susceptible d'expliquer, en partie, la progression plus lente des associations employeuses.

Une progression plus marquée dans les bureaux des associations non employeuses

Représentation des femmes dans les bureaux des associations non employeuses en 2013 et 2018

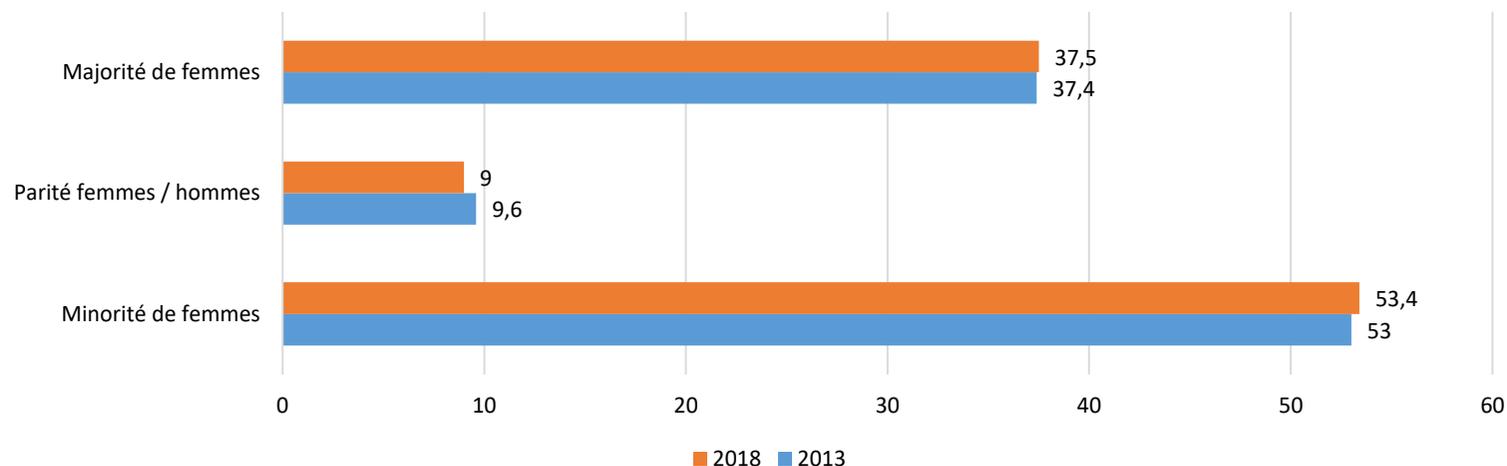


- **Obs 1** : la part des bureaux composés en minorité de femmes recule d'un peu plus de 3 points.
- **Obs 2** : ce recul est principalement au bénéfice des bureaux composés en majorité de femmes (+2,7 points).

→ Qu'en-est-il pour les conseils d'administration (CA) ?

Une composition assez stable des conseils d'administration des associations employeuses

Représentation des femmes dans les CA des associations employeuses en 2013 et 2018



- **Obs 2** : les CA composés en minorité de femmes sont et restent assez largement majoritaires.
- **Obs 1** : les CA paritaires reculent de 0,6 point, principalement au profit des CA composés en minorité de femmes.

Résumé des résultats principaux de l'étude

Si il fallait retenir 5 résultats principaux...

- **Résultat 1** : aux trois fonctions, les femmes faiblement représentées dans le domaine du sport **ET** il s'agit du déterminant le plus défavorable à la représentation des femmes.
- **Résultat 2** : aux trois fonctions, les femmes sont fortement représentées dans les associations employeuses (de petite taille) **ET** il s'agit du déterminant le plus favorable à la représentation des femmes.
- **Résultat 3** : aux trois fonctions, les femmes sont faiblement représentées dans les associations les plus anciennes **MAIS** il ne s'agit pas d'un déterminant majeur de la représentation des femmes.
- **Résultat 4** : à la fonction de secrétaire, les femmes sont très fortement représentées dans les associations de grande taille en nombre d'adhérents.
- **Résultat 5** : la situation évolue lentement mais plutôt favorablement.

Perspectives

Ce que l'étude permet :

- Identifier les fonctions dirigeantes et profils d'associations les plus éloignés de la parité.
- Identifier (un début) d'évolution de la situation.

Ce que l'étude ne permet pas ou pas bien :

- Expliquer les raisons des écarts de féminisation observés selon les fonctions et profils d'associations.
- Démêler les évolutions précises par fonction dirigeante.

Retrouvez l'étude en intégralité sur : <https://injep.fr>